

Nancy, 14 rue de Metz, 4 Novembre 1901.

Bon bon à tous,

Excusez-moi de n'avoir pas
répondu immédiatement à votre
dernière lettre. Même en ces derniers
jours de fête je me suis trouvé
débordé par les soucis de notre
petite installation qui semblent se
multiplier avec le temps. J'aurais à
vainement essayé de finir dans la perspective
d'un semaine de retraite un peu
chargée, puisque ici on a, comme à
d'habitude, l'incommode habitude de commencer
les cours sans répit, et que, de plus,
les examens qui s'y ajoutent à cette

saison, bien qu'ils ne soient pas excessivement nombreux, sont organisés de façon à supprimer, en peu ou en point, tous les loisirs de la semaine. Heu, en outre, je n'ai pu trouver une minute de tranquillité.

Enfin, pour ne plus remettre, je me décide à vous griffonner quelques mots à partir de la première heure.

Merci de tout à ce que vous m'avez dites des réunions de la semaine dernière, et dont j'ai eu effectivement confirmation valable par M. Bimet, qui n'a pas exactement partagé du projet.

Les idées relatives au choix du Président et des vice-présidents me paraissent excellentes et ne souleveront sans doute aucune objection, puisque M. Glason s'exprime favorablement à l'égard.

Quant au secrétaire général, il est, je crois, difficile de vous y décider

du moment que vous n'avez pas à y mettre quelque chose de l'activité et la compétence soient absolument garanties. Or, il ne me semble pas que les noms que vous mettez en avant en juillet dernier, répondent assurément à ces conditions. Je préfère donc attendre que le temps et les circonstances révéleront le bon de la situation. En attendant, il n'en est qu'un, sur la désignation duquel personne n'hésite; c'est vous. Je comprends parfaitement toutes les raisons qui vous conseillent de chercher à éviter cette zone corvée. Mais au point où en est la chose, et dans son état actuel, je n'en vois absolument pas le moyen.

La proposition, que vous m'avez adressée, pour le cas d'acceptation de votre part, serait de nature à me troubler, si je la prenais autrement que comme un marque d'amitié et de désintéressement de votre part. Mais, à vrai dire, et indépendamment de toute question personnelle, je ne vois pas admissible

L'idée d'un second secrétaire général —
quelque titre d'ailleurs qu'on lui donne —
surtout pris en province. Songez donc qu'avec
votre conscience si scrupuleuse, qui vous
entraînerait à ne rien décider sans votre approbation
cette institution, loin d'alléger votre charge
ne ferait que la compliquer et l'aggraver.
Elle distrairait inutilement votre correspondance.
Quant à discuter pratiquement le travail,
je n'en vois pas la possibilité. Si vous avez
aussi parfois besoin de quelques ans révolus
vous le demandez librement et officieusement;
il n'est pas besoin pour cela d'un organon
nominal. En dehors de cela et pour vos aides
effectivement, demandez autant de secrétaires
adjoints qu'il vous paraîtra nécessaire. Si
l'on veut bien vous en donner trois je comprends
que vous en laissiez un en province. Sur
le traitement payé dans la personne
de Labat ou de Sibier, sans compter celui
que je ne connais pas. Si, par extraordinaire,
vous ne trouvez personne, je pourrais, à la
rigueur, accepter la poste de génie ou génie
secrétaire adjoint; mais j'en vois beaucoup
qui feraient infiniment mieux l'affaire, des
doux que vous comptez choisir à Paris, dorénavant
à la fois dans vos deux départements et ne voudrait-il
pas mieux résister l'un de ses fonctions à son
genre magistrat ou à son état (par ex. le ministère de l'Éducation
ou à son
Bakult dont on a parlé à Genève) ou à son
genre avocat? Je laisse à part votre appréciation.
Surtout tout ce que je puis vous offrir aujourd'hui
en grand état encore. Veuillez bien mes chers
de nos vœux et de nos respects
sincères de la part de Madame Dagalthe Profondo

Je suis
à Paris
le 10
1800

73



Monsieur R. Leilles,
Professeur à la Faculté de Droit,
18 rue Saint-Guillemme.

Paris

